> hebdomadaire 200e année 25 janvier 2024 n° 3 / 8024e pages 105 à 160



EDITORIAL

105 La chalandise universitaire, Didier Guével

ACTUALITÉS

- 108 Salariés (garantie des salaires): portée de la subrogation de l'AGS
- 109 Cession de droits sociaux (évaluation): déroulement de l'expertise
- Bail d'habitation (congé du locataire): délai de préavis réduit
- Données personnelles (domaine): commission d'enquête parlementaire
- 116 Travail dissimulé (délit): consentement des salariés pour leur audition

POINTS DE VUE

- 117 Concéder une remise pour maintenir le flux d'affaires. Vraiment rien à redire?, Frédéric Buy
- Espace européen des données de santé: portée de la proposition de règlement, Francis Megerlin

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 130 Chronique: Le transfert au tribunal des activités économiques du contentieux du bail commercial en lien avec les procédures collectives : une fausse bonne idée, Fabien Kendérian
- Panorama: Droit de la presse, Emmanuel Dreyer
- 146 Notes: La reviviscence européenne de la casuistique: la Cour de Strasbourg face au cas limite de la procréation post mortem patris, note sous CEDH 14 sept. 2023, Anne-Blandine Caire
- 150 L'option entre le régime de responsabilité du fait des produits défectueux et le droit commun de la responsabilité délictuelle pour faute, note sous Civ. 1^{re}, 15 nov. 2023, Vincent Rivollier
- 156 Prescription de l'action en contrefaçon en droit d'auteur: les difficultés de l'application du droit commun, note sous Civ. 1re, 15 nov. 2023, Julien Douillard

ENTRETIEN

160 François Martineau – Argumentation judiciaire et plaidoirie

Lefebvre Dalloz









Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz 10 place des Vosges - CS 90358 92072 Paris La défense Cedex Tél. (Rédaction) 0786620357 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

Président, Directeur de la publication, Stéphane Duret

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS, CAROLINE SORDET

Directrice « Civil - Pénal & Ouvrages », Hélène Hoch

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain Bénabent, Nicolas Dissaux, Bénédicte Fauvarque-Cosson et Philippe Merle

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03) • RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (0140645379)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET Société et marché financier : Alain LIENHARD

· ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (0140645284) Laurence BREUZÉ-DINNAT (0140645481)

Katy PERCHEREAU (0786620357) Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES 1^{re} secrétaire de rédaction : Véronique THILL Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Alexandra DORAY, Directrice ventes@dalloz.fr

Relations clients: Loïc RIOU

Tél.: 0183101010

Service publicité: Sandrine TOUTON MICHEL Tél.: 0140922024 - publicite@lefebvre-sarrut.eu Revue hebdomadaire (44 numéros par an) Prix de l'abonnement: France: 1064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne Dépôt légal-Janvier 2024

Éditions Dalloz

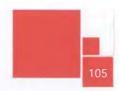
Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €
Siège social : Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550
Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite





Origine du papier : Portugal Taux de fibres recyclées : 0 % PTot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

Didier Guével

La chalandise universitaire

ACTUALITÉS

108

109

DROIT DES AFFAIRES

Entreprise en difficulté
Salariés (garantie des salaires): portée de la
subrogation de l'AGS, Com. 17 janv. 2024
Responsabilité pour soutien abusif: notion
d'acte frauduleux, Com. 17 janv. 2024
Liquidation judiciaire (insaisissabilité): portée de
la clôture de la procédure, Com. 17 janv. 2024

Fonds de commerce et commerçants Bail commercial (renouvellement): clauses et conditions du bail expiré, Civ. 3°, 11 janv. 2024

Société et marché financier Cession de droits sociaux (évaluation): déroulement de l'expertise, *Com. 17 janv. 2024*

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Contrat-Responsabilité-Assurance

et pleine propriété, Civ. 1re, 17 janv. 2024

Recel de communauté: parts sociales d'une

société en participation, Civ. 1re, 17 janv. 2024

Filiation (contestation de paternité): mise en

cause de l'enfant, Civ. 1^{re}, 13 déc. 2023

de vendeur professionnel, Com. 17 janv. 2024

Succession (imputation des libéralités): usufruit

Vente (vice caché): critère de la qualité

113

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Changement d'affectation (date): présomption d'usage d'habitation au 1er janvier 1970,

Sous-traitance: responsabilité du maître

de l'ouvrage et de l'entrepreneur,

Droit européen

Civ. 3e, 11 janv. 2024

Civ. 3e, 18 janv. 2024

Construction-Urbanisme

Données personnelles (domaine): commission d'enquête parlementaire, CJUE 16 janv. 2024

114

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Mise en danger d'autrui (salariés syriens): non-application de la loi française, *Crim. 16 janv. 2024*

Procédure pénale

Enquête préliminaire (perquisition): fouille d'un véhicule, *Crim. 16 janv. 2024* Garde à vue (majeur protégé):

inconstitutionnalité du régime, Cons. const. 18 janv. 2024

111

DROIT IMMOBILIER

Bail

Convention d'occupation précaire: obligation de délivrance et d'entretien, Civ. 3°, 11 janv. 2024

Bail d'habitation (congé du locataire): délai de préavis réduit, *Civ. 3*°, *11 janv. 2024* Bail rural (droit de préemption): portée d'un pacte de préférence, *Civ. 3*°, *11 janv. 2024* Bail rural (cession autorisée): effets à l'égard du bailleur, *Civ. 3*°, *11 janv. 2024* 116

DROIT PUBLIC

Environnement

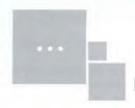
Biodiversité (agence française): contrôle des terres agricoles, *Crim. 16 janv. 2024*

116

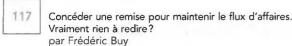
DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Travail dissimulé (délit): consentement des salariés pour leur audition, *Crim. 16 janv. 2024*



POINTS DE VUE



119

Espace européen des données de santé: portée de la proposition de règlement par Francis Megerlin





CHRONIQUES

Pour une nouvelle approche de l'accompagnement des entreprises en difficulté à l'aune de la RSE par Cécile Jouin et Laura Sautonie-Laguionie

130

Le transfert au tribunal des activités économiques du contentieux du bail commercial en lien avec les procédures collectives: une fausse bonne idée par Fabien Kendérian

PANORAMA

136

Droit de la presse janvier 2023 – décembre 2023 par Emmanuel Dreyer

NOTES

La reviviscence européenne de la casuistique: la Cour de Strasbourg face au cas limite de la procréation post mortem patris, note sous CEDH 14 sept. 2023 par Anne-Blandine Caire

L'option entre le régime de responsabilité du fait des produits défectueux et le droit commun de la responsabilité délictuelle pour faute, note sous Civ. 1^{re}, 15 nov. 2023 par Vincent Rivollier

Prescription de l'action en contrefaçon en droit d'auteur: les difficultés de l'application du droit commun, note sous Civ. 1^{re}, 15 nov. 2023 par Julien Douillard



160 François Martineau
Argumentation judiciaire et plaidoirie

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... »,
 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectezvous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr